

• *Présentation du groupe*

Organigramme

Division EMS

Division Produits Grand Public

Chiffres Clefs

• *Éléments Financiers*

Rapport de gestion ***p1***

Comptes consolidés et annexes ***p7***

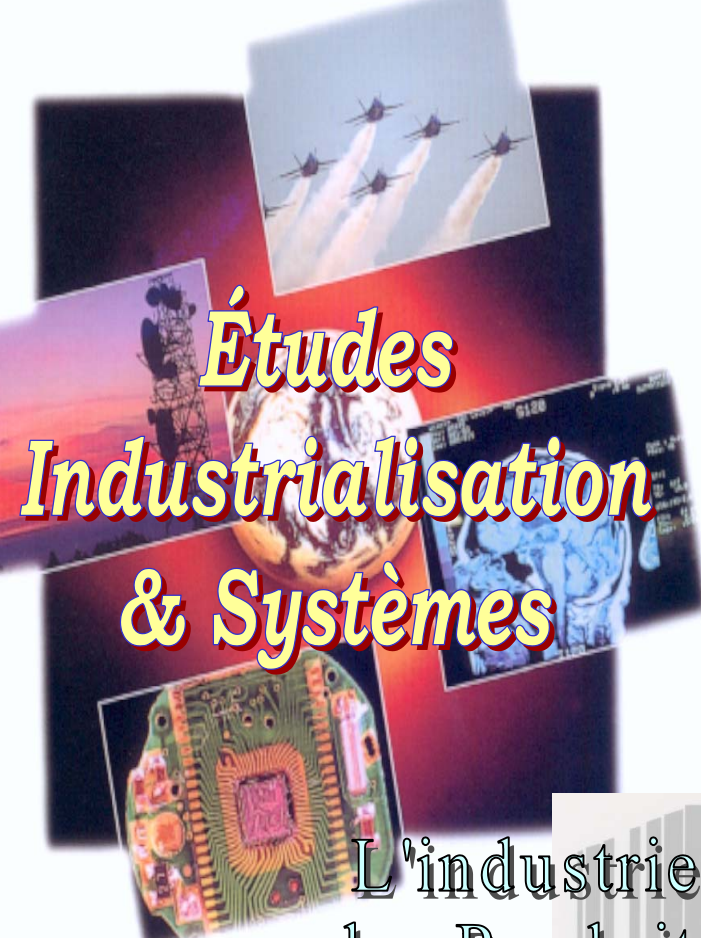
Comptes sociaux et annexes ***p21***

Textes des résolutions ***p28***

• *Perspectives*

• *Rapports des Commissaires aux comptes*

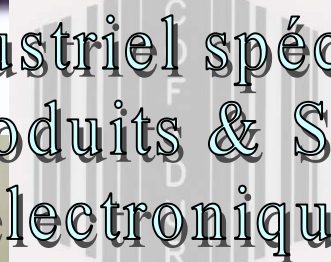
Rapport 2001



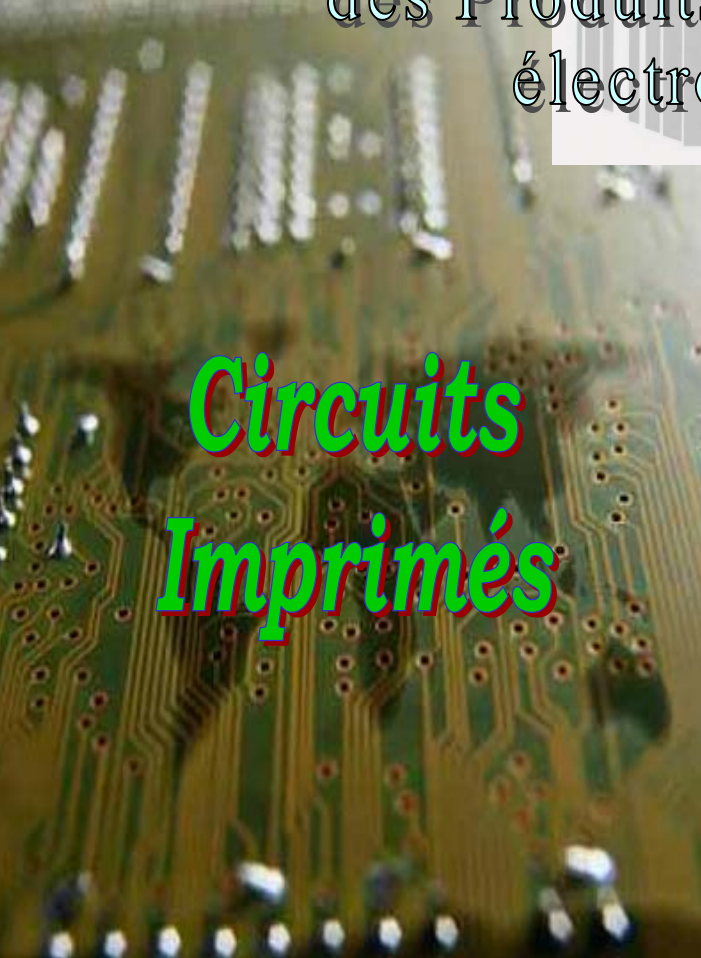
**Études
Industrialisation
& Systèmes**



**Cartes
& Intégration**



L'industriel spécialiste
des Produits & Services
électroniques



**Circuits
Imprimés**



*Des prestations de services pour les
produits de nos Clients*



Notre cœur de métier de sous-traitant électronique nous donne la maîtrise de la réalisation des produits et sous-ensembles de nos Clients

*Des prestations de services pour les
produits de nos Partenaires*



Pour certains Clients, COFIDUR devient l'industriel de référence et participe dans ce cas à la globalité de projet

*Des prestations de services pour nos
produits grand Public*



Le dynamisme d'une Grande Marque proposant une gamme de produits Grand Public de plus en plus large

Division EMS ou Sous-traitance Électronique

Un ensemble de filiales industrielles indépendantes, autonomes et à taille humaine

Des compétences spécialisées dans l'électronique de petites et moyennes séries

Des équipes au service de la gestion et de la réalisations de vos projets

Un historique de plus de 30 ans dans l'évolution des technologies

Le pionnier de l'offre globale en sous-traitance électronique

Un leadership incontesté sur le marché français

**Études
Industrialisation
& Systèmes**

- SEAL Industrie
- SEAL Technologies

**Circuits
Imprimés**

- CIRELEC Industrie
- ACI Champagne
- ARMORELEC
- TEHCI Rhône-Alpes
- Electronic Circuits

**Cartes
& Intégration**

- CEL
- COFIDUR Electronique
 - Périgueux
 - Montpellier
- FD2E
- AES

EMS en Chiffres

C.A. de 127 Millions d'euros

13 unités de production

1400 personnes

CONDUR

Division Produits Grand Public

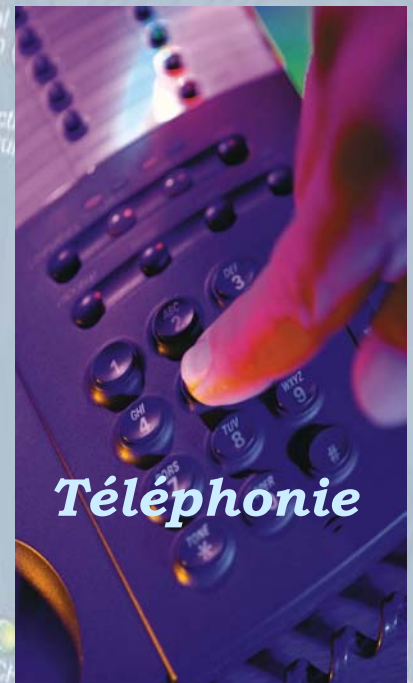
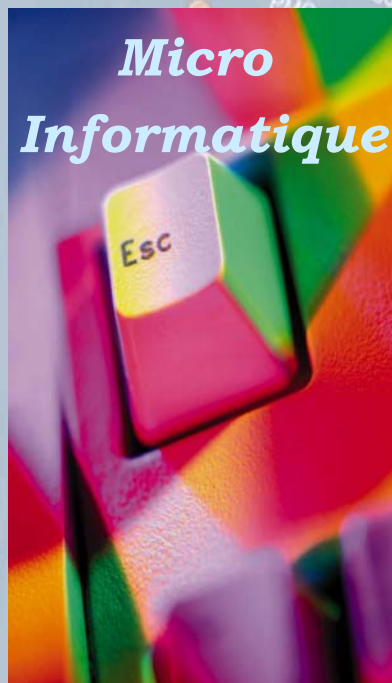
Le spécialiste des produits & services électroniques

Une marque : *Continental Edison*

Un réseau de vente spécialisé dans la grande distribution

Une gamme de produits complète de qualité

Un site de production et de logistique



Continental Edison en Chiffres

C.A. de 129 Millions d'euros
1 unité de production
200 personnes

Tél: 01 40 73
Fax: 01 43 94
www.groupe-



EMS ou **Sous-traitance électronique**

La sous-traitance électronique est notre véritable cœur de métier et ce depuis plus de vingt ans.

Notre savoir faire et nos outils industriels sont dans cette division exclusivement consacrés à la réalisation des produits de nos Clients. Notre offre globale permet de proposer des prestations allant de la conception à la réalisation de circuits imprimés, de cartes électroniques et de produits complets.

COFIDUR apporte à ses Clients une réponse concrète dans chacune des phases stratégiques du cycle de vie des produits industriels et professionnels (conception, industrialisation, production, SAV, fin de vie) .

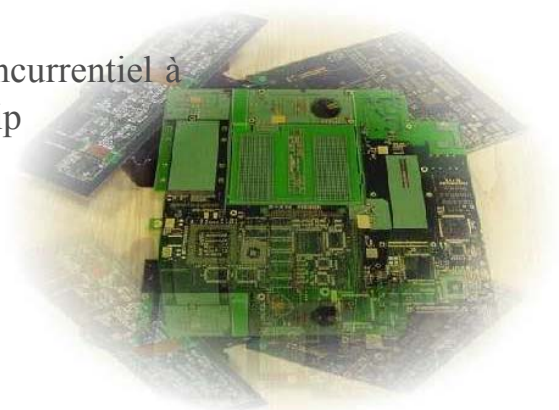
Une spécialité : Les petites et moyennes séries à forte valeur ajoutée technique et technologique

Des atouts : Des équipes et la reconnaissance d'un service professionnel.

Un objectif : Apporter un avantage concurrentiel à nos Client en conservant notre leadership

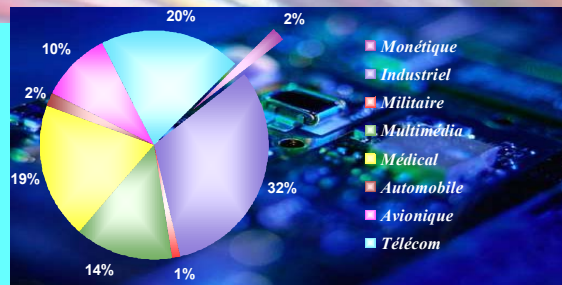


COFIDUR
*une référence
incontestée sur
le Marché
français*

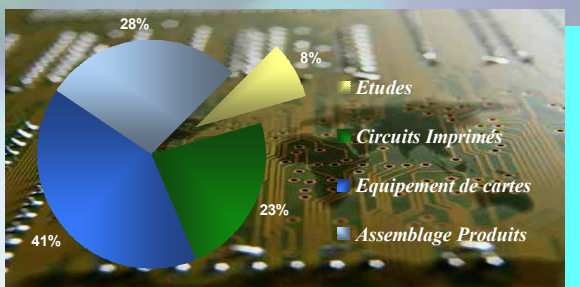


Un Chiffre d'affaires diversifié

Un CA de 131 M€ réparti sur plus de 1000 Clients dans différents secteurs



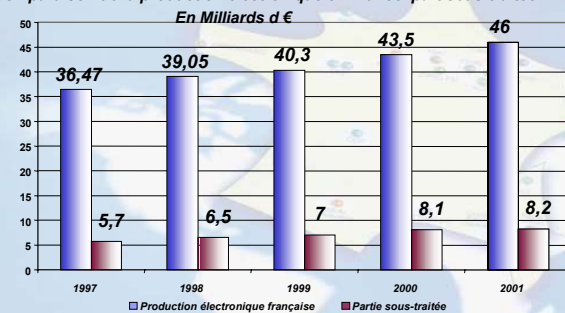
Répartition des métiers



Plus de 80% du CA réalisé avec des Grands Comptes et Grands Clients leaders de leurs marchés

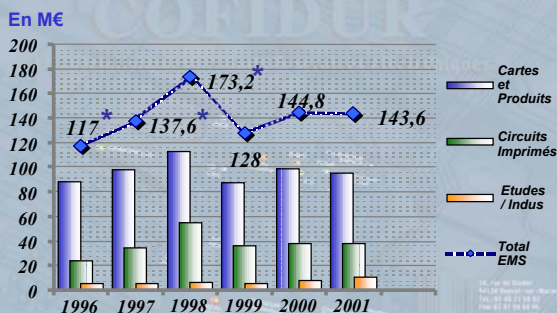
Un marché potentiel important

Comparaison de la production électronique en France /part sous-traitée



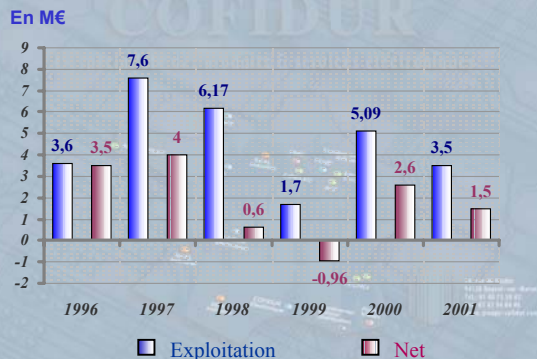
Une potentialité de croissance forte sur le secteur de la valeur ajoutée et du service

Evolution du CA EMS



*:Y compris S.Industrie (vendu en 99) et l'affaire PMU (environ 40M€ sur 1998)

Evolution du résultat EMS (comptes sociaux)





CONTINENTAL EDISON

Une autre façon de voyager

Produits Grand Public



Dans cette division, nous exploitons les capacités de notre marque Continental Edison pour mettre une gamme de produits multimédias Grand Public sur le marché

Avec **Continental Edison**, nous maîtrisons l'ensemble des "savoir-faire" avec:

- La marketing
- Le développement technique
- La commercialisation
- La production intégrée
- La logistique

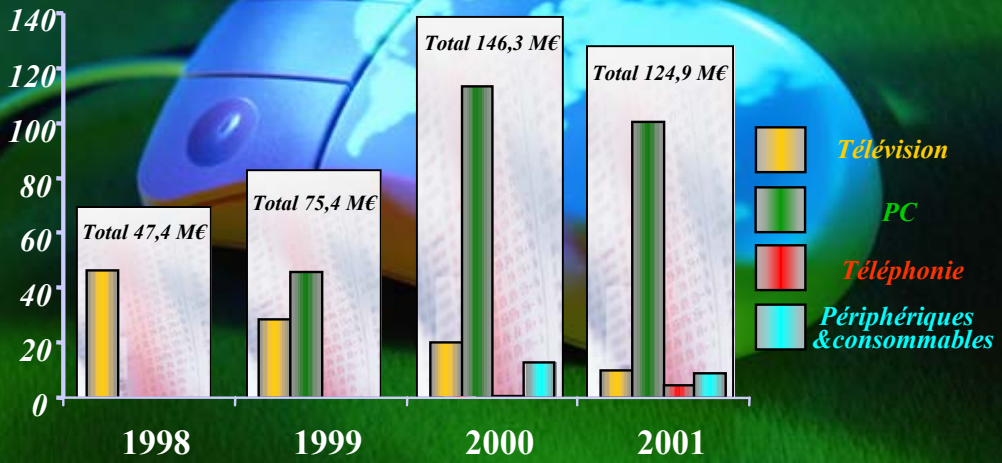
Continental Edison nous a ainsi permis de devenir un acteur important du marché Français du PC puisque nous faisons parti du tiercé de tête dans ce secteur.

C'est actuellement une offre complète en télévision, micro informatique, périphériques micro, consommable informatique et téléphonie fixe avec une présence dans les plus grandes enseignes de la grande distribution.

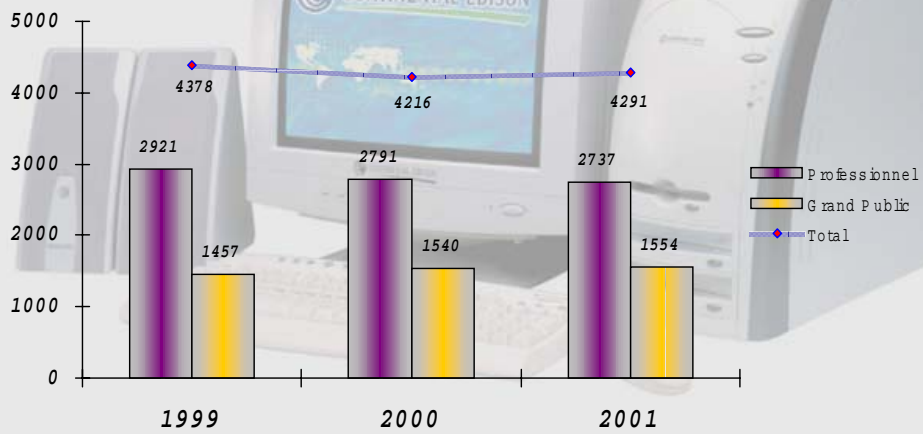
Continental Edison,
*une véritable image de
marque de distribution.*



C.A. et Quantités par type de produits

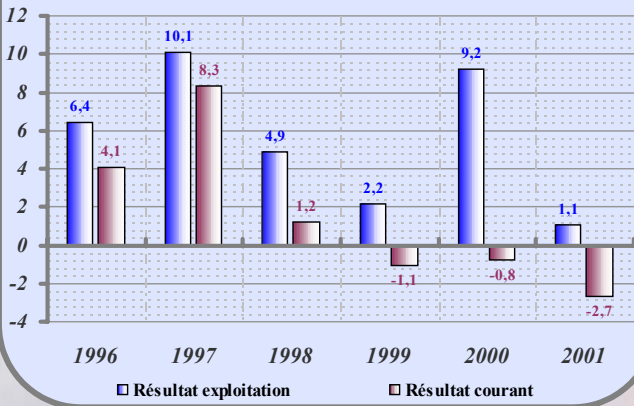


Evolution du marché des PC (en nombre de PC)

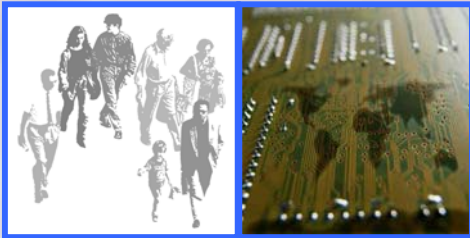


Evolution des résultats

En M€

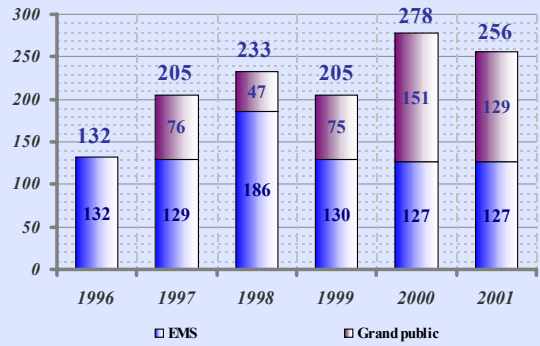


Les



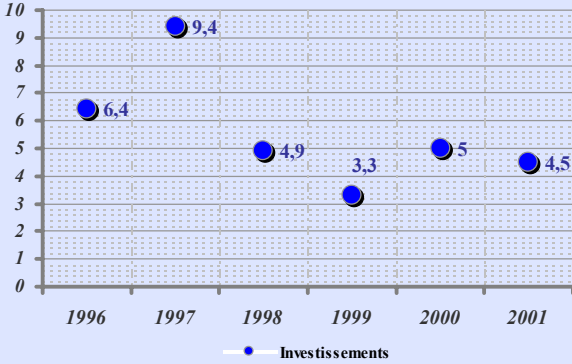
Evolution du CA consolidé

En M€



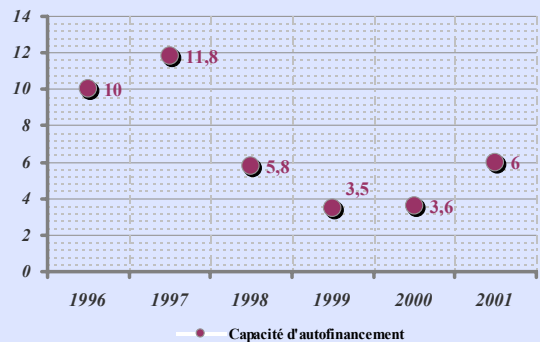
Investissements

En M€



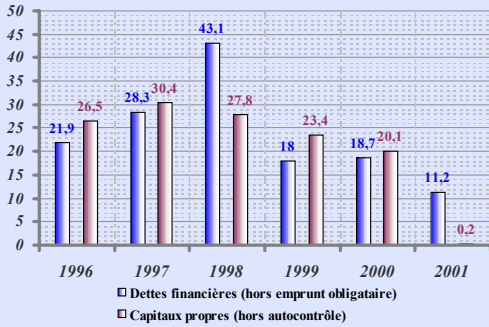
Capacité d'autofinancement

En M€



Structure Financière

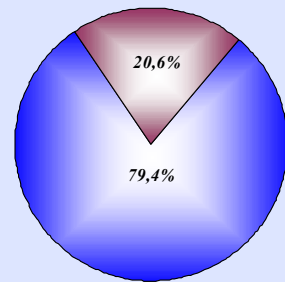
En M€



La société COFIDUR a émis le 18 juin 1998 un emprunt obligataire convertible de 166 MF assorti d'une prime de remboursement de 18,4 MF à échéance du 31 décembre 2004



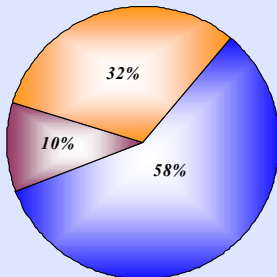
Répartition des droits de vote



□ Christian Durat □ Public

chiffres

Répartition du capital

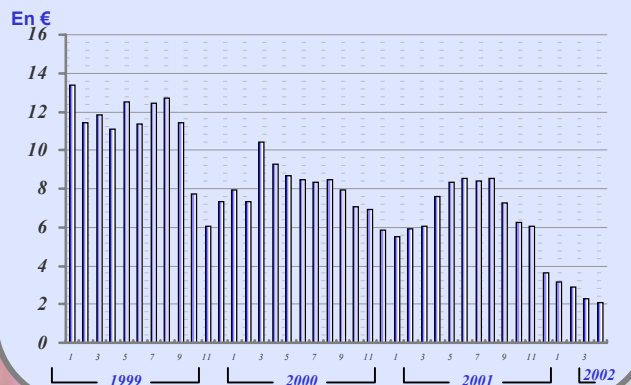


□ Christian Durat (2961743 actions)
 □ Autocontrôle (518378 actions)
 □ Public (1519879 actions)

clefs



Evolution du cours de bourse moyen





Rapport de Gestion

Mesdames, Messieurs

Nous vous avons réunis pour vous présenter l'activité du groupe au cours de l'exercice et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels clos le 31 décembre 2001. Nous examinerons successivement :

- L'activité et les résultats consolidés du groupe
- L'analyse par divisions
- Les éléments complémentaires

Nous vous exposerons les motifs justifiant les résolutions soumises à l'assemblée générale mixte et les soumettrons à votre approbation.

ACTIVITES ET RESULTATS DU GROUPE

Au cours de l'exercice 2001, le groupe s'est efforcé de poursuivre ses objectifs visant à :

- Conforter son positionnement de leader français sur le marché de la sous traitance électronique,
- Nouer des partenariats en vue de se désengager de Continental Edison.

	2001	2000	1999
Chiffres d'affaires	256 161	278 420	205 681
Resultat exploitation	1 140	9 286	2 190
Résultat courant	- 2 666	- 799	- 1 123
Résultat net	- 19 994	- 2 347	- 3 516

Les résultats consolidés s'analysent de manière synthétique comme suit :

Le recul du chiffre d'affaires de 8% traduit la baisse du prix de vente moyen des micros ordinateurs sur le marché grand public.

Dans un marché en recul de près de 10%, la société Continental Edison a conforté ses parts de marchés avec approximativement le même nombre de PC vendus que lors de l'exercice précédent.

La marque Continental Edison renforce ainsi sa notoriété et ses ventes en volume, nous classant parmi les cinq acteurs majeurs du marché grand public.

Le chiffre d'affaires des activités sous traitance est identique à celui de l'exercice précédent. Dans ces métiers, nos objectifs restent axés sur la consolidation de notre positionnement sur les produits à haut niveau de services et de valeur ajoutée .

Le résultat d'exploitation des activités de sous traitance s'élève à 3.7 M€ contre 5.8 M€ en 2000 et traduit le ralentissement du marché à compter du quatrième trimestre.

Le résultat d'exploitation de Continental Edison est une perte de 2.6 M€ contre un bénéfice de 4.6 M€ en 2000. Ce résultat s'explique par :

- La baisse du prix d'achat des composants majeurs et ses répercussions sur le chiffre d'affaires et la marge brute.
- Des provisions non récurrentes sur les stocks pour un montant de 3.5 M€.

Le résultat courant est une perte de 2.7 M€ contre une perte de 0.8 M€ en 2000. L'amélioration du résultat financier résulte d'une bonne maîtrise du risque de change dans les activités grand public.

Le résultat net intègre :

- Des provisions liées à des créances détenues sur Monsieur Christian Durat pour 10 M€.
- Des provisions sur les titres détenus en autocontrôle pour 1.8 M€
Ces deux points font l'objet de précisions complémentaires dans la partie du rapport consacré aux événements postérieurs à la clôture.
- Des provisions pour restructuration des activités grand public pour 2.3 M€.
- Des provisions liées à des cessions de titres pour 2 M€.

ANALYSE PAR DIVISIONS

Produits industriels et professionnels :

COMPTES SOCIAUX DES ENTREPRISES INTEGREES	PRODUCTION		RESULTAT EXPLOITATION		RESULTAT NET	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
ACI	4 556	5 052	- 135	107	- 127	107
ARMORELEC	4 765	4 721	124	166	35	60
CIRELEC	7 294	8 332	- 14	- 101	25	- 37
ELECTRONIC CIRCUITS	6 241	6 910	- 247	258	- 174	211
TECHCI	14 697	13 775	1 108	636	630	273
Circuits imprimés	37 552	38 790	836	1 066	389	614
AES	5 502	6 593	54	739	83	433
CEL	45 171	49 535	1 339	1 370	425	712
COFIDUR ELECTRONIQUE	39 842	42 974	990	944	592	368
FD2E	2 603	2 514	212	203	122	119
COFITEL	23	-	- 38	-	- 38	-
SEAL TECHNOLOGIE	362	-	- 202	-	- 205	-
SEAL	11 932	8 637	307	764	104	399
Sous traitance électronique	105 435	110 253	2 662	4 020	1 083	2 031
Produits industriels et professionnels	142 987	149 043	3 498	5 086	1 473	2 645

Dans une conjoncture plutôt défavorable, le groupe bénéficie de son positionnement sur les produits à haut niveau de services et de valeur ajoutée.

Par la qualité de l'offre globale, notre approche d'équipementier intégré sur les petites et moyennes séries nous a permis de maintenir un volant d'activités satisfaisant tout en nous différenciant des sous traitants internationaux.

Dans le cadre de l'optimisation de ses structures, le groupe a réuni ses filiales CEP et MATTHELEC sous la dénomination COFIDUR électronique.

Produits partenaires :

Cette division développe des partenariats industriels en prenant des participations minoritaires dans des sociétés de produits électroniques.

Au cours du premier trimestre 2002, le groupe a cédé sa participation de 35% dans la capital de la société PMC.

Grand public

COMPTES SOCIAUX DES ENTREPRISES INTEGREES	PRODUCTION		RESULTAT EXPLOITATION		RESULTAT NET	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
CONTINENTAL EDISON	124 611	147 398	- 2 736	4 668	- 7 939	- 4 061
CONTINENTAL EDISON DISTRIBUTION	3 801	3 426	86	58	12	3
Grand public	128 412	150 824	- 2 650	4 726	- 7 927	- 4 058

Avec plus de 110 000 PC vendus sur l'exercice, la société Continental Edison a accru ses parts de marché et conforté sa place parmi les cinq acteurs majeurs du marché informatique grand public.

Dans le domaine de la télévision, Continental Edison reste positionnée sur les marchés « hauts de gamme » et des produits dits « technologiques » comme les téléviseurs plasma.

Par ailleurs, le succès des nouvelles gammes de produits de téléphonie confirme le potentiel de la marque.

A contrario, le résultat net reste lourdement déficitaire et le groupe n'est plus en mesure de financer ces pertes et d'assurer le développement de ces activités. Ainsi, l'exercice 2001 a été en partie consacré à la recherche de partenaires ou de repreneurs.

La dégradation de la situation financière et les difficultés actuelles de trésorerie font peser une incertitude sur la capacité de Continental Edison à poursuivre seule son activité. De plus, l'absence de solution créait un risque pour Cofidur d'être appelée en garantie par certains des créanciers de sa filiale. Compte tenu des engagements donnés, le risque maximal a été évalué à 12 M€ au 18 avril 2002.

COFIDUR S.A

La société a réalisé un chiffre d'affaires hors TVA de 4.4 M€ contre 3.9 M€ en 2000.

Le résultat de l'exercice est une perte de 27.1 M€ contre une perte de 1.2 M€ en 2000. La perte de l'exercice intègre notamment :

- Des provisions sur les avances à Monsieur Christian Durat pour 10 M€.
- Des provisions pour risques sur les titres détenus en auto contrôle pour 1.8 M€.
- Des provisions pour dépréciation des titres Continental Edison pour 7.5 M€.
- Des provisions pour dépréciation des avances consenties aux sociétés Continental Edison et Continental Edison Distribution pour 6.4 M€.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

Evénements survenus depuis la date de clôture.

- Votre Conseil d'administration réuni en séance en date du 20 février 2002, a pris acte des déclarations faites par Monsieur Durat aux termes desquelles :

la société en participation dont la création avait été autorisée par délibération du conseil d'administration du 2 février 2000 n'a enregistré aucune activité, tant au débit qu'au crédit de son compte, et a été dissoute par avenant en date du 30 janvier 2002,

l'avance de 34,7 millions de Francs qui apparaissait avoir été effectuée au profit de la société en participation au 31 décembre 2000 a été, en fait, consentie à son bénéfice personnel,

l'avance de 32 millions de Francs qui apparaissait, dans les comptes au 31 décembre 1999 et 2000, avoir été effectuée au profit de la société de droit italien avait, en fait, été consentie à son bénéficiaire personnel,

il a été amené à transférer, en octobre 2000, en couverture de différentes opérations boursières qu'il a effectuées pour son propre compte, 490.000 actions COFIDUR que la Société détenait en auto-contrôle.

Monsieur Durat a pris l'engagement de rembourser les avances sus mentionnées au plus tard le 15 avril 2002.

Votre Conseil d'administration, réuni en date du 12 avril 2002, a pris acte de ce que Monsieur Durat a déclaré ne pas être, à la date du 15 avril 2002, en mesure de procéder au remboursement desdites sommes à la Société.

Cet état de fait a amené votre société à provisionner dans les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2001, d'une part les avances consenties à Monsieur Durat pour un montant de € 9.997.183 et, d'autre part, les titres détenus en auto-contrôle pour un montant de € 1.764.000.

- Votre Conseil d'administration, réuni en date du 25 mars 2002, a autorisé la Société à céder 34.999 actions qu'elle détient dans le capital social de la société Périphériques et Matériels de Contrôle SA, (« PMC »), au profit de JEPAC Sarl, au capital de € 3.183.135,48 dont le siège social est situé 30 rue des Petits Hôtels, 75010 Paris, immatriculée au R.C.S. de Paris sous le numéro B 414 756 350, pour un prix de € 77,78 par action.

La Société bénéficie pendant une période de deux ans d'un droit de préemption pour toute cession d'actions de PMC que JEPAC pourrait consentir, dans la limite de 34.999 actions.

- Votre Conseil d'administration, réuni le 8 avril 2002, a pris acte de la démission à compter du même jour, de Monsieur Christian Durat de ses mandats d'administrateur et de Président-Directeur Général.

Monsieur François-Marie Perrot, demeurant 16, rue Cardinal de Cabrières, 34000 Montpellier, a été coopté en qualité de nouvel

administrateur et a été désigné en qualité de Président-Directeur Général, conformément à l'article L.225-51 et suivants du Code de Commerce.

- Votre Conseil d'administration, réuni le 12 avril 2002, a entériné les termes d'un mémorandum irrévocable d'acquisition, sous conditions suspensives, des titres des filiales Continental Edison Distribution et Continental Edison. Cette cession, si elle se réalise, permettrait de recentrer le groupe sur son cœur de métier, la sous-traitance électronique. La non réalisation de la cession créait un risque pour COFIDUR d'être appelée en garantie par certains des créanciers de Continental Edison pour un montant de 12 Millions d'euros à la date du 18 avril 2002. Dans cette hypothèse, COFIDUR ne sera pas en mesure de faire face à ce risque .

- Votre Conseil d'administration, réuni le 18 avril 2002, a révoqué Monsieur François-Marie Perrot de son mandat de Président-Directeur Général et a pris acte de la démission de son mandat d'administrateur à compter du même jour.

Monsieur Henri Tranduc, demeurant 18, rue Parent de Rosan 75016 Paris, a été coopté en qualité de nouvel administrateur et a été désigné en qualité de Président-Directeur Général, conformément à l'article L.225-51 et suivants du Code de Commerce.

- Votre Conseil d'administration, réuni le 18 avril 2002, a autorisé la société à se porter partie civile dans le cadre de la procédure judiciaire impliquant Monsieur Christian Durat et a diligencé une procédure judiciaire visant à obtenir l'annulation de l'opération portant sur le transfert des 490.000 titres d'autocontrôle.

- Votre Conseil d'administration, réuni le 18 avril 2002, a été informé lors de cette réunion, de la révélation par les Commissaires aux comptes de la société à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Créteil, qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Christian Durat a fait établir deux chèques de banque sur un compte ouvert au nom de la société dans les livres du Crédit du Nord, l'un de € 220.000 au profit de S.H.E.D, l'autre de € 247.000 au profit de S.F.E, ces deux chèques correspondant à des dépenses personnelles de Monsieur Christian Durat.

Activités en matière de recherche et de développement

COFIDUR SA, de par son objet, n'a aucune activité en matière de recherche et développement.

Informations complémentaires

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce nous vous précisons que :

- Aucune modification n'a été apportée, durant l'exercice, au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluation,
- La société n'a acquis aucune participation ni effectué de prise de contrôle d'une autre société durant l'exercice écoulé, à l'exception d'une prise de participation à hauteur de 49 % dans une société de droit tunisien dénommée COFITEL,
- Les sociétés contrôlées au 31 décembre 2001 sont les suivantes :
 - A.C.I. Champagne-sur-Seine SA, à raison de 49.960 actions soit 99,92 % du capital social,
 - Armorelec SA, à raison de 14.990 actions soit 99,93 % du capital social,
 - Centre Electronique de Laval - C.E.L. SA, à raison de 166.906 actions soit 99,97 % du capital social,
 - Cofidur PM SA, à raison de 103.135 actions, soit 80,46 % du capital social,
 - Cirelec Industrie SA, à raison de 235.402 actions soit 99,99 % du capital social,
 - Continental Edison Distribution SA, à raison de 493 actions soit 98,60 % du capital social,
 - Continental Edison SA, à raison de 499.992 actions soit 99,99 % du capital social,
 - Electronic Circuits SA, à raison de 17.989 actions soit 99,93 % du capital social,
 - FD2E Systèmes SA, à raison de 2.471 actions soit 98,84 % du capital social,
 - Techci Rhône-Alpes SA, à raison de 59.975 actions soit 99,95 % du capital social,
 - Seal Industrie SA, à raison de 47.994 actions soit 99,98 % du capital social,
 - PMC SA, à raison de 8.400 actions soit 35 % du capital social,
 - Right Vision, à raison de 2.000 actions, soit 8,10% du capital social,
 - Travel Assistant, à raison de 30.000 actions, soit 33,33% du capital social,
 - Cofitel SA a raison de 49% du capital social,
- En application de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au

vingtième, au dixième, au cinquième, au tiers ou à la moitié du capital de notre Société :
Monsieur Christian Durat détient, au 31 décembre 2001, une participation supérieure à la moitié du capital de notre Société et détient plus de la moitié des droits de vote.

- Nous vous précisons que notre Société détenait, au 31 décembre 2001, 518.378 de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article L.225-208 du Code de commerce. Ces actions n'ont pu être attribuées aux salariés en raison de la non levée des options d'achat par leurs bénéficiaires; en outre 490.000 de ces actions ont fait l'objet d'un transfert non justifié sur le compte personnel de Monsieur Christian Durat. Ce transfert fait l'objet d'une procédure judiciaire engagée par la société en vue de parvenir à son annulation,
- En application de l'article 174-1 alinéa 4 du Décret du 23 mars 1967, nous vous informons que les bases de conversion des 687.500 obligations convertibles émises n'ont fait l'objet d'aucun ajustement,
- En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que :
 - au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1998, il a été distribué à titre de dividende la somme de F. 6.200.000 assortie d'un avoir fiscal de F. 3.100.000, représentant un revenu brut de F. de F. 1,86 par action d'un nominal de F. 10,
 - au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1999 : néant,
 - au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000 : néant,
- En application de l'article L.225-102.1 du Code de commerce, nous vous précisons que :
 - la rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice par la Société à Monsieur Christian Durat, Président du Conseil d'administration, s'élève à € 370.065 (hors « avances » ci-dessus mentionnées),
 - la rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice par la Société à Monsieur Henri Tranduc, Directeur Général, s'élève à € 141.856,
 - aucune rémunération et aucun avantage n'ont été versés à Monsieur Christian Durat, Président du Conseil d'administration, par une des sociétés contrôlées au sens des dispositions de l'article L.233-16 (il est toutefois précisé que des prélèvements à

hauteur de 1 million d'euros ont été effectués par Monsieur Christian Durat dans la société CIRELEC Industrie, ces avances devraient être régularisées au cours du premier semestre 2002 par la remise de parts d'une société civile immobilière d'une valeur équivalente),

- La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux restera annexée au présent rapport,
- En application de l'article L.225-39 du Code de commerce, la liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales a été communiquée par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter le résultat comptable de l'exercice, soit une perte de € 27.122.890, au compte de report à nouveau.

Tableau des résultats financiers

Au présent rapport est joint le tableau prévu à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Dépenses non déductibles

Nous vous demandons également de bien vouloir approuver un montant global de 36.510 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

Expiration du mandat de certains administrateurs. Décision quant à leur renouvellement

Nous vous rappelons que les mandats d'administrateur de :

- Monsieur Henri Tranduc, demeurant 18, rue Parent de Rosan, 75016 Paris,
- Monsieur Gérard Vincendeau, demeurant 14, rue Fabre d'Eglantine, 77470 Boutigny,
- Mademoiselle Stéphanie Durat, demeurant 35, avenue du Maréchal Joffre, 94170 Le Perreux sur Marne,
arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée. Nous vous proposons, en conséquence, de renouveler lesdits mandats d'administrateur pour une nouvelle durée de 6 années expirant

à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Nous vous rappelons que Monsieur François-Marie Perrot a été coopté en qualité d'administrateur par votre conseil d'administration réuni le 8 avril 2002, en remplacement de Monsieur Christian Durat. Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir ratifier cette cooptation.

En outre, nous vous remercions de ratifier la cooptation de Monsieur Henri Tranduc, décidée par votre conseil d'administration réuni le 18 avril 2002, en remplacement de Monsieur François-Marie Perrot, démissionnaire.

Expiration du mandat des Cocommissaires aux comptes titulaires et suppléants. Décision quant à leur renouvellement

Nous vous rappelons que les mandats des Cocommissaires aux comptes titulaires et suppléants arrivent à expiration à l'issue de la présente assemblée générale.

Nous vous proposons, en conséquence, de renouveler les mandats des Commissaires aux comptes titulaires :

- Progestion
122, boulevard Malesherbes, 75017 Paris
- Monsieur Jean-Claude Peter
1, villa Pasteur, 92200 Neuilly sur Seine
et des Commissaires aux comptes suppléants:
- Monsieur Philippe Castellan
1, allée des Belles Issue, 78290 Croissy-sur-Seine
- Monsieur Bruno Vaillant
9 place des Ternes, 75017 Paris

pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Adaptation des statuts aux règles issues de la loi NRE.

Nous vous proposons d'adapter nos statuts aux nouvelles dispositions issues de la loi NRE (loi n° 2001-420 du 15 mai 2001) et en conséquence d'adopter les nouveaux statuts de notre Société ainsi mis à jour.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil d'administration



Eléments financiers

COMPTES CONSOLIDES

Bilan au 31 décembre en Milliers d'€

ACTIF	Note	2001	2000	1999
ACTIF IMMOBILISE		20 073	21 628	24 203
Ecarts d'acquisition	6.1	149	954	2 124
Immobilisations incorporelles	6.2	526	833	1 075
Immobilisations corporelles	6.3	14 698	15 439	17 320
Immobilisations financières	6.4	253	772	477
Titres mis en équivalence	6.4	4 447	3 630	3 207
ACTIF CIRCULANT		94 151	113 459	98 487
Stocks et en cours	6.5	40 769	44 049	31 842
Clients et comptes rattachés	6.6	31 687	36 955	33 297
Autres créances et comptes de régularisation	6.8	17 514	23 514	19 226
Valeurs mobilières de placement	6.9	1 689	4 006	11 577
Disponibilités		2 492	4 935	2 545
TOTAL DE L'ACTIF		114 224	135 087	122 690

PASSIF	Note	2001	2000	1999
CAPITAUX PROPRES (part du groupe)	6.10	-6 210	13 730	16 958
Capital		7 500	7 622	7 622
Primes		7 979	7 979	7 979
Réserves et résultat consolidés		-15 267	4 551	7 788
Autocontrôle		-6 422	-6 422	-6 431
Intérêts minoritaires		679	637	578
DETTES		108 316	116 671	100 630
Emprunts et dettes financières	6.12	39 335	46 944	46 104
Fournisseurs et comptes rattachés		50 695	51 818	39 900
Autres dettes et comptes de régularisation	6.14	18 286	17 909	14 626
TOTAL DU PASSIF		114 224	135 087	122 690

COMPTES CONSOLIDES

Bilan au 31 décembre en Milliers d'€

COMPTE DE RESULTAT	Note	2001	2000	1999
Chiffre d'affaires	5.1	256 161	278 420	205 681
Autres produits d'exploitation	5.2	5501	4 444	1 365
Achats consommés	5.3	176 560	195 910	128 601
Charges de personnel (1)		46 888	45 250	47 901
Autres charges d'exploitation	5.4	23 009	21 878	17 321
Impôts et taxes		3 729	3 636	3 741
Dotations aux amortissements et provisions	5.5	10 336	6 904	7 292
Résultat d'exploitation	5.1	1 140	9 286	2 190
Charges et produits financiers	5.6	-3 806	-10 085	-3 313
Résultat courant des entreprises intégrées		-2 666	-799	-1 123
Charges et produits exceptionnels	5.7	-15 687	-525	-1 952
Impôts sur les résultats	5.8	-165	1 381	1 062
Résultat net des entreprises intégrées		-18 188	-2 705	-4 137
Quote part de résultat des entreprises mise en équivalence		817	578	918
Provisions sur cession de titres mis en équivalence		2 028		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		490	160	430
Résultat net de l'ensemble consolidé		-19 889	-2 287	-3 649
Intérêts minoritaires		105	60	-133
Résultat net (part du groupe)	5.1	-19 994	-2 347	-3 516
Résultat par actions		-4,00	-0,47	-0,79
Résultat dilué par actions		-4,00	-0,47	-0,79

COMPTES CONSOLIDÉS

Tableau des flux de trésorerie

	31/12/01	31/12/00
Activité		
Résultat net des entreprises intégrées	-18,2	-2,7
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie de l'activité :		
Amortissements et provisions	13,1	5,4
Variation des impôts	-1,3	0,3
Plus values de cession, nettes d'impôts	-0,1	
Marge brute d'autofinancement des entreprises intégrées	-6,5	3,0
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		0,2
Variation du BFR lié à l'activité	13,6	-0,5
Flux net de trésorerie généré par l'activité	7,1	2,6
Investissement		
Acquisitions d'immobilisations	-4,5	-4,8
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	0,1	0,1
Incidence des variations de périmètre (1)		1,4
Autres opérations d'investissements en cours		-5,3
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-4,4	-8,5
Financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation, réduction de capital		
Emission et souscription d'emprunts	0,9	0,9
Remboursements d'emprunts	-2,6	-4,4
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1,7	-3,6
Variation de trésorerie	1,0	-9,5
Trésorerie d'ouverture	0,0	9,5
Trésorerie de clôture (2)	1,0	0,0
(1) Détail de la variation du BFR liée à l'activité :		
Valeurs exploitation	3,2	
Clients	6,5	
Créances	5,3	
Fournisseurs	-0,7	
Dettes d'exploitation	-0,9	
Autres postes	0,2	
	<u>13,6</u>	
(2) Détail de la trésorerie de clôture :		
Valeurs mobilières (SICAV de trésorerie)	1,7	
Disponibilités	2,5	
Concours bancaires	-3,2	
	<u>1,0</u>	

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1. EVENEMENTS DE L'EXERCICE

- Les titres ainsi que les avances consentis aux sociétés CONTINENTAL EDISON et CONTINENTAL EDISON DISTRIBUTION ont été dépréciés dans les comptes sociaux pour un montant de 14 038 K€.

Ces provisions traduisent :

- La dégradation de la situation financière,
- La baisse de la rentabilité d'exploitation,
- Le ralentissement du marché.

Ces provisions n'ont pas été constatées dans les comptes consolidés.

- La société Continental Edison connaît des difficultés de trésorerie qui font peser une incertitude sur sa capacité à poursuivre son activité. En conséquence, c'est dans la perspective d'une reprise ou du soutien d'un investisseur extérieur que le principe comptable de la continuité d'exploitation a été maintenu.
- Acquisition de 49% de la société COFITEL pour 196 K€.
- Fusion absorption de la société MATTHELEC par la société CEP nouvellement dénommée COFIDUR ELECTRONIQUE.

NOTE 2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le conseil d'administration réuni en séance en date du 20 février 2002, a pris acte des déclarations faites par Monsieur Durat aux termes desquelles :

- La société en participation dont la création avait été autorisée par délibération du conseil d'administration du 2 février 2000 n'a enregistré aucune activité, tant au débit qu'au crédit de son compte, et a été dissoute par avenant en date du 30 janvier 2002.

- L'avance de 5 290 K€ qui apparaît avoir été effectuée au profit de la société en participation au 31 décembre 2000 a été, en fait, consentie à son bénéficiaire personnel.

- L'avance de 4 878 K€ qui paraissait, dans les comptes des exercices 1999 et 2000, avoir été effectuée au profit d'une société tierce dans le cadre d'une option d'achat, en fait, été consentie à son bénéficiaire personnel.

- Il a été amené à transférer, en octobre 2000, à la demande d'une société de bourse, en couverture de différentes opérations boursières qu'il a effectuées pour son propre compte, 490 000 actions COFIDUR que la société détenait en autocontrôle.

- Monsieur Durat a pris l'engagement de rembourser les avances sus mentionnées au plus tard le 15 avril 2002.

Le conseil d'administration, réuni en date du 12 avril 2002, a pris acte de ce que Monsieur Durat a déclaré ne pas être, à la date du 15 avril 2002, en mesure de procéder au remboursement desdites sommes.

Cet état de fait a amené la société à provisionner dans les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2001, d'une part les avances consenties à Monsieur Christian Durat pour un montant de 9 997 K€ et, d'autre part, les titres détenus en autocontrôle pour un montant résiduel de 1 764 K€.

Le conseil d'administration réuni en date du 18 avril 2002 a été informé lors de cette réunion qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Christian Durat a fait établir deux chèques de banque pour un montant global de 467 K€ aux fins de couvrir des dettes personnelles. L'absence de remboursement de ces sommes conduirait à la constitution d'une provision sur l'exercice 2002.

NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES

Généralités

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et au règlement 99-02 du comité de la réglementation comptable.

Périmètre et méthodes de consolidation

- Les entreprises détenues à plus de 50% sont intégrées globalement.
- Les entreprises contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.
- Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sur la gestion sont mises en équivalence.

La liste des sociétés composant le périmètre est annexée en note 9.

Toutes les sociétés consolidées ont un exercice de douze mois et clôturent au 31 décembre.

Écarts de première consolidation

Lors de l'acquisition des titres d'une filiale consolidée, les éléments de l'actif acquis et du passif pris en charge sont évalués à leur juste valeur .

L'excédent du coût d'acquisition des titres sur l'actif net est affecté au poste écarts d'acquisition.

Les écarts sont actuellement amortis sur 10 ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amortis en linéaire sur les durées suivantes :

- Fonds commerciaux 10 ans
- Frais de recherche 3 à 5 ans
- Frais d'établissement 3 à 5 ans
- Logiciels 1 à 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés en linéaire sur les durées suivantes :

- Constructions 20 à 25 ans
- Matériels et outillages industriels 5 à 8 ans
- Installations générales 10 ans
- Matériels de transport 5 ans
- Matériels de bureaux et informatique 3 à 5 ans
- Mobiliers 10 ans

Les contrats de crédit bail sont retraités afin de faire apparaître :

- à l'actif, la valeur des immobilisations et le cumul des amortissements,
- au passif, l'endettement net,
- en charges, les intérêts d'emprunt et la dotation aux amortissements.

Participations

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considérée .

Autocontrôle

Les actions détenues par la société Cofidur seront affectées à:

- la régularisation de cours,
- l'attribution aux salariés,
- la remise d'actions à titre d'échange.

Elles sont inscrites en diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés.

Stocks

Les stocks de matières premières sont valorisés selon la méthode du prix moyen pondéré ou sur la base des derniers prix d'achat.

Les stocks affectés aux commandes sont dépréciés ou cédés à l'issue de l'affaire.

Les stocks non affectés sont intégralement dépréciés au bout de douze mois à l'exception des matières affectables à des commandes ou contrats en cours.

Les en-cours de fabrication et produits finis sont évalués au coût de production selon la méthode de l'achèvement.

Créances et dettes

Une provision est constatée lorsque le recouvrement d'une créance est partiellement ou totalement compromis. La valeur d'inventaire est étudiée au cas par cas, indépendamment de l'état des procédures en cours.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour de facturation dans la branche sous traitance et aux cours de négociation de l'offre commerciale dans la branche grand public. Les pertes latentes calculées par référence aux cours de clôture ou aux cours de couverture sont provisionnées ou comptabilisées en pertes de change.

Provisions pour départ à la retraite

Une provision est constituée pour faire face aux engagements des sociétés au moment des départs en retraite de leur personnel. Les calculs, effectués selon la méthode prospective, sont conforme à la convention collective de la métallurgie.

Provisions pour garanties

Ces provisions sont basées sur les taux de retours des exercices précédents.

Emprunt obligataire convertible

L'emprunt obligataire convertible est comptabilisé au passif à sa valeur de remboursement.

Les frais d'émission ainsi que la prime de remboursement sont inscrits à l'actif et amortis linéairement sur la durée de vie de l'emprunt.

Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre le résultat imposable et le résultat comptable selon la méthode du report variable.

Les calculs sont effectués sur la base des taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Le cas échéant, les variations de taux d'impôt prévues par les textes ou entérinées par une loi sont prises en compte.

Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que si la société a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures.

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre d'actions en circulation. Les actions d'autocontrôle inscrites en déduction des capitaux propres sont exclues du dénominateur.

Le résultat dilué par action tient compte de l'emprunt obligataire. Il est identique au résultat de base lorsque celui-ci est négatif.

NOTE 4. VARIATIONS DE PERIMETRE

- La société SEAL technologie créée en janvier 2001 est consolidée par intégration globale, sa contribution aux comptes de l'exercice n'est pas significative.
- La société COFITEL créée en juillet 2001 est consolidée en intégration proportionnelle, sa contribution aux comptes de l'exercice n'est pas significative.
- La société MATTHELEC a été absorbée par la société CEP en date du 1^{er} janvier 2001. La nouvelle entité est consolidée par intégration globale sous la dénomination COFIDUR ELECTRONIQUE. Cette fusion a pour seule incidence, une variation réciproque des capitaux propres et des intérêts minoritaires de 63 K€.
- La société PMC a été cédée en 2002. Une moins value de 2 028 K€ a été provisionnée sur la base du prix de cession de la participation.

NOTE 5. COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffres d'affaires et résultats par activités

	Chiffres d'affaires		Résultat exploitation		Résultat net	
	2001	2000	2001	2000	2001	2000
Equipementier	123 086	123 347	3 755	5 058	1 136	2 214
Grand public	128 686	151 146	-2 638	4 612	- 7 877	- 4 300
Holding	4 389	3 927	23	- 385	- 13 253	- 262
Groupe	256 161	278 420	1 140	9 285	- 19 994	- 2 348
dont Export (en M€)	19	35				
dont CEE	11	27				

5.3 Achats consommés

5.2 Autres produits d'exploitation

	2001	2000
Production stockée	- 1 345	2 933
Production immobilisée	42	24
Subvention exploitation	26	185
Reprises sur provisions	1 102	831
(1)		
Transferts de charges	5 572	359
(1)		
Autres produits	104	112
Total	5 501	4 444

(1) Ces produits ont leurs contreparties dans les charges de l'exercice concerné.

Les transferts de charges de l'exercice 2001 intègrent des indemnités d'assurances consécutives à un sinistre intervenue dans une filiale du groupe pour 5 244 K€.



	2001	2000
Achats de marchandises	13 232	172
Variation de stocks	- 229	- 409
Achats de matières premières	155 632	196 898
Variation de stocks matières	- 622	- 9 918
Sous traitance achats	8 546	9 168
Total	176 559	195 911

5.4 Autres charges d'exploitation

	2001	2000
Achats de consommables	2 685	2 806
Entretien et maintenance	4 256	2 410
Honoraires	1 536	1 559
Intérim	1 484	3 364
Transports	2 645	2 780
Locations	2 220	1 546
Missions réceptions	866	878
Assurances	802	920
Frais de télécommunication	668	779
Publicité	1 183	930
Sous traitance SAV	2 295	1 697
Autres charges	2 366	2 209
Total	23 006	21 878

5.5 Amortissements et provisions

	2001	2000
Immobilisations propres	4 885	5 121
Crédits baux	232	569
Actif circulant	3 682	580
Risques et charges	1 537	634
Total	10 336	6 904

5.6 Résultat financier

	2001	2000
Différence de change	854	- 6 521
Emprunt obligataire	- 1 185	- 1 185
Autres emprunts et BFR	- 3 028	- 2 701
Provisions sur titres	- 528	-
Crédit bail	- 213	- 247
Produits de cession des VMP	70	425
Autres produits et charges	223	145
Total	- 3 807	- 10 084

5.7 Résultat exceptionnel

	2001	2000
Provisions sur créances dirigeants	- 9 997	-
Provisions pour restructuration	- 2 300	-
Provisions sur autocontrôle	- 1 764	-
Litiges sociaux et fiscaux	- 66	- 130
Autres litiges	- 1 372	- 345
Variations de périmètre	-	- 91
Autres	- 188	41
Total	- 15 687	- 525

5.8 Impôt société

	2001	2000
Impôts sociaux	1 181	1 038
Impôts différés	- 1 345	343
(1)		
Impôts consolidés	- 164	1 381

(1) Compte tenu des perspectives et des déficits existants, la provision pour impôts sur titres d'autocontrôle de 1 191 K€ a été reprise.



NOTE 6. BILAN

6.1 Ecart acquisitions

	01/01/2001	AUGMENTATION	DIMINUTION	CHANGEMENT DE PERIMETRE	31/12/2001
Valeurs brutes	1 602				1 602
Amortissements	647	806			1 453
Valeurs nettes	955				149

La dotation linéaire de l'exercice s'élève à 160 K€ .
Les écarts résiduels des sociétés PMC et ELCI ont été totalement amortis pour 646 K€.

6.2 Immobilisations incorporelles

	01/01/2001	AUGMENTATION	DIMINUTION	CHANGEMENT DE PERIMETRE	31/12/2001
Logiciels	1 552	255	5		1 802
Frais de recherche	1 151				1 151
Fonds de commerce	133				133
Autres		11			11
Valeurs brutes	2 836	266	5		3 097
Amortissements	2 003	572	6		2 569
Valeurs nettes	833				528

6.3 Immobilisations corporelles

	01/01/2001	AUGMENTATION	DIMINUTION	CHANGEMENT DE PERIMETRE	31/12/2001
Immobilier autofinancé	2 581	17			2 598
Immobilier crédit bail	4 169				4 169
Mat. Industriel autofinancé	34 867	2 804	5 520		32 151
Mat. Industriel crédit bail	503				503
Autres	9 667	1 390	1 071		9 986
Valeurs brutes	51 787	4 211	6 591		49 407
Amortissements	36 348	4 144	5 783		34 709
Valeurs nettes	15 439				14 698

6.4 Immobilisations financières

	2001	2000
Titres PMC mis en équivalence	4 447	3 630
Titres non consolidés	38	566
Dépôts et cautionnements	215	206
	4 700	4 402

6.5 Stocks et en cours

	2001 Valeurs brutes	2001 Valeurs nettes	2000 Valeurs nettes
Matières premières	30 303	27 642	29 187
Marchandises	1 800	1 457	1 571
En cours	9 092	9 029	9 991
Produits finis	2 909	2 641	3 299
	44 104	40 769	44 048

La société Continental Edison a augmenté sensiblement les provisions constituées sur ses stocks pour tenir compte de la valeur de marché dans un contexte de diminution des prix et d'évolutions technologiques.

Les dotations nettes de reprises s'élèvent à 3,2 M€.

6.6 Clients et comptes rattachés

Le poste client est composé pour l'essentiel de créances grands comptes. Les provisions pour dépréciation sont de 798 K€.

6.7 Impôts différés

Les impôts différés calculés au taux de 34.33 % sont compensés par entité juridique.

	2001	2000
Indemnités de départ à la retraite	814	806
Décalage temporaire	211	- 969
Prime de remboursement	522	376
Total net	1 547	213
Impôts différés actifs	1547	1 079
Impôts différés passifs	-	865

L'impôt différé actif sur les déficits reportables n'a pas été constaté. Le détail en est le suivant :

	2001	2000
Continental Edison	5 606	9 435
Continental Edison distribution	684	696
Cofidur	2 617	1 120
Electronic circuits	353	186
Cirelec	93	124
Autres filiales	332	
	9 685	11 561

6.8 Autres créances

	2001	2000
Créances diverses (1)	12 634	17 222
Avances sur commandes	914	1 342
Impôts différés actif	1 547	1 079
Charges constatées d'avance	924	1 635
Charges à répartir	216	443
Prime de remboursement (2)	1 283	1 709
Ecart de conversion		85
Total	17 518	23 515

- (1) L'échéance des créances est inférieure à 1 an.
- (2) La prime de remboursement de l'emprunt obligataire représentait 2.8 M€ au jour de l'émission. L'amortissement linéaire de l'exercice calculé sur la durée de vie de l'emprunt est de 0.4 M€. Le solde net du cumul des amortissements est présenté au bilan pour 1.3 M€

6.9 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.

6.10 Capitaux propres

- Le capital social est composé de 5.000.000 d'actions de 1.5 €
- La prime d'émission provient de l'augmentation de capital réalisée en septembre 1996 lors de l'introduction de la société au second marché de la bourse de Paris.
- Les titres d'autocontrôle acquis en 1999 sont inscrits en diminution des capitaux propres pour leurs coûts d'acquisitions soit 6.4 M€.

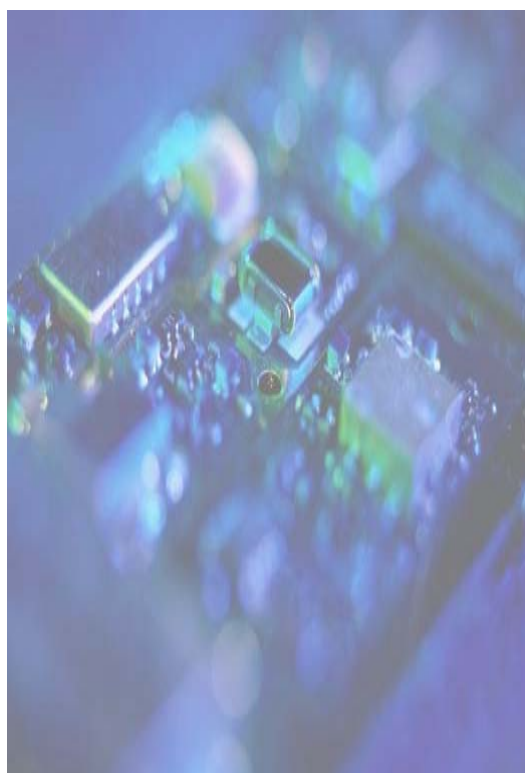
6.11 Provisions pour risques et charges

	01/01/2001	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2001
Provisions pour retraite	2 208	187	5	2 390
Provisions sur actions propres	-	1 764		1 764
Sinistre (1)	-	907		907
Provisions sur cessions de titres PMC	-	1 712		1 712
Litiges	457	(2) 1 532	25	1 964
Restructuration Continental Edison	-	2 345		2 345
Garanties	312	208	253	267
Impôts différés	865		865	-
Divers	208	41	160	89
Total	4 050	8 696	1 308	11 438

- (1) Un sinistre est intervenue dans une filiale du groupe. Une provision de 907 K€ a été constatée sur la base des estimations définitives de l'assurance.
- (2) La dotation résulte essentiellement d'un litige avec un ancien agent commercial. La provision a été constatée sur la base de la décision de la cour d'appel.

6.12 Dettes financières

En Milliers €	2001	2000
Dettes à moins d'un an	3 006	3 217
Dettes de deux à cinq ans	3 646	4 665
Dettes à plus de cinq ans	1 403	1 940
Endettement bancaire	8 055	9 822
Dont Crédits baux	2 735	3 069
Concours bancaires	3 164	8 916
Emprunt obligataire	28 116	28 116
Autres	-	90
Dettes financières	39 335	46 944



- Caractéristiques générales

Montant nominal final de l'émission	25 311 301 € représenté par 687.500 obligations.
Prix d'émission	36.82 € par obligation (soit 109.8% du dernier cours coté de l'action avant émission (le 18 mai 1998)).
Date de jouissance et de règlement	4 juin 1998.
Durée de l'emprunt	6 ans et 210 jours.
Intérêt annuel	3%.
Taux de rendement actuariel brut	4.48% au 4 juin 1998 (en cas de non conversion).
Amortissement normal	Amortissement en totalité le 1 ^{er} janvier 2005 par remboursement au prix de 40.90 € soit 111.08% du prix d'émission.
Amortissement anticipé	Possible : <ul style="list-style-type: none"> • par rachats en bourse et offres publiques ; • lorsque moins de 10% des obligations restent en circulation ; • lorsque la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action durant une période de 10 bourses consécutives comprises parmi les 20 jours de bourse avant la date de mise en remboursement excède 120% du prix de remboursement anticipé.
Conversion des obligations en actions	A tout moment à dater du 4 juin 1998 à raison de 1 action pour 1 obligation (ajustements prévus en cas d'opérations financières).
Nombre d'obligations Converties au 31/12/00	Aucune

6.13 Emprunt obligataire

- Modalités de remboursement anticipé

Date de remboursement	01/01/2001	01/01/2002	01/01/2003	01/01/2004
Prix de remboursement anticipé	38.28	38.89	39.53	40.2
Taux de rendement actuariel brut en cas de conversion	12.71%	9.84%	8.43%	7.60%
Cours minimum de l'action pour remboursement anticipé	45.89	46.65	47.41	48.17

6.14 Autres dettes

	2001	2000
Avances sur commandes	2 837	1 511
Dettes fiscales et sociales	12 884	13 794
Dettes sur immobilisations	805	594
Autres dettes	1 433	1 828
Produits constatés d'avance	267	57
Ecarts de conversion	60	125
	18 286	17 909

NOTE 7. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Cautions et garanties données par Cofidur et ses filiales (hors Continental Edison)

	2001 Risques A la clôture (évaluation)
Cautions fournisseurs (1)	450
Cautions organismes financiers (2)	3 165
Garanties sur matériels (2)	1 886
Garanties immobilières (2)	480
	5 981

(1) Solde des comptes fournisseurs.

(2) Soldes des opérations couvertes par une garantie (découverts bancaires, crédits documentaires, crédits moyen terme).

- Cautions et garanties données par Cofidur pour Continental Edison

	2001 Risque à la clôture (évaluation)	2001 Risque à l'arrêté (évaluation)
Cautions données à des fournisseurs (1)	7 029	3 999
Cautions données à des organismes financiers (2)	3 034	1 898
Cautions données au factor (3)	6 098	6 098
	16 161	11 995

(1) Solde des comptes fournisseurs.

(2) Soldes des opérations couvertes par une garantie (découverts bancaires, crédits documentaires, crédits moyen terme).

(3) Le risque ne peut pas être évaluée. Le montant correspond à la caution autorisée par la conseil d'administration.

La non réalisation de la cession de Continental Edison créait un risque pour COFIDUR d'être appelée en garantie par certains créanciers de cette filiale pour un montant de 12 Millions

d'Euros à la date du 18 avril 2002. Dans cette hypothèse, COFIDUR ne sera pas en mesure de faire face à ce risque.

- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent à 3284 K€.

NOTE 8. EFFECTIFS ET REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

- Effectifs à la clôture de l'exercice

	2001	2000
Cadres	197	180
Agents de maîtrise	363	390
Ouvriers et employés	941	1 039
Total	1 501	1 609
Dont intérim	4	110

- Rémunération des organes de direction pour 16 membres : 2.15 M€

NOTE 9. RISQUES DE MARCHÉ

- Le groupe n'est exposé à aucun risque résultant des marchés financiers.
- Le risque de change concerne très essentiellement les achats en devises effectués par Continental Edison. Au 31 décembre 2001, les dettes étaient intégralement couvertes par des achats à terme et valorisées aux cours de couverture.
- Les emprunts à taux variable sont négligeables

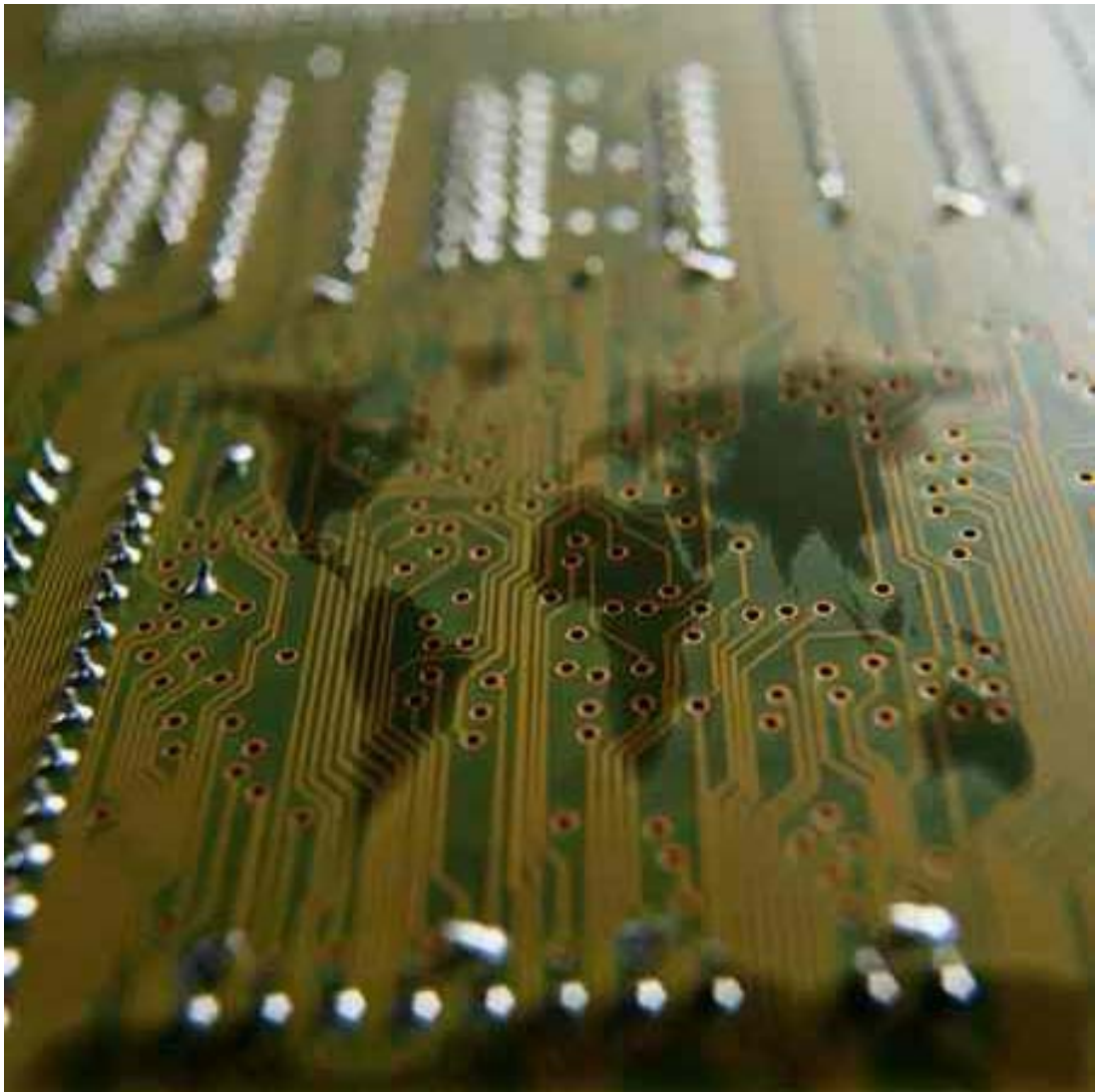


NOTE 10. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Réserves consolidés	Résultat Exercice	Ecarts de conversion	Titres Cofidur	Total
Situation au 31/12/99	7 622	7 979	11 304	-3 516	0	-6 431	16 959
Résultat consolidé N-1			- 3 516	3 516			
Résultat consolidé exercice				- 2 348			- 2 348
Actions propres						9	9
Cession S.industrie			- 899				- 899
Autres mouvements			11				11
Situation au 31/12/2000	7 622	7 979	6 900	- 2 348	0	- 6 422	13 732
Résultat consolidé N-1			- 2 348	2 348			-
Résultat consolidé exercice				- 19 994			- 19 994
Actions propres							
Fusion CEP – MATTHELEC			63				63
Autres mouvements	- 122		121		- 8		- 9
Situation au 31/12/2001	7 500	7 979	4 736	- 19 994	- 8	- 6 422	- 6 208

NOTE 11 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM/ADRESSE/ACTIVITE/N° SIREN	% DETENTION AU 31/12/01	Méthode de consolidation	% DETENTION AU 31/12/00
Société mère du Groupe - Holding COFIDUR - 14 Rue du Viaduc 94130 - NOGENT-SUR-MARNE SIREN : 682 038 385 00048			
A.C.I. CHAMPAGNE (circuits imprimés) 7 Rue de l'Aqueduc-77430 - CHAMPAGNE SUR SEINE SIREN : 338 796 139 00016	99,92%	IG	99,92%
AES détenue par CEL (montage de cartes et câblage) 120 Rue R Glinel - 50 460 QUERQUEVILLE SIREN : 399 529 932 00010	99,90%	IG	99,90%
ARMORELEC (circuits imprimés) ZI de Kérael - Poullan Sur Mer - 29 177 - DOUARNENEZ CEDEX SIREN : 343 804 803 00017	99,93%	IG	99,93%
CEL (montage de cartes et intégration) 280 Rue de Bretagne - BP 0435 - 53004 - LAVAL CEDEX SIREN : 348 552 415 00013	99,98%	IG	99,98%
COFIDUR ELECTRONIQUE (montage de cartes) ZI de Périgueux-Boulazac - Rue Firmin Bouvier - 24 009 PERIGUEUX CX SIREN : 379 703 093 00011	80,46% Après absorption de MATTHELEC	IG	74,96%
CIRELEC INDUSTRIE (circuits imprimés) ZI de la pointe - Rue Pierre Grange - 94120 - FONTENAY SIREN : 382 597 193 00012	99,99%	IG	99,99%
CONTINENTAL EDISON (fabrication de produits multimédias) ZI Lourde - 57 150 CREUTZWALD SIREN : 412 227 555 00015	99,99%	IG	99,99%
CONTINENTAL EDISON DISTRIBUTION (études et distribution) Acticlub, ZAC de Pauline La Garde 83130 La Garde SIREN : 340 472 448 000 83	98,80%	IG	98,80%
COFITEL (montage de cartes) 20 rue de la chimie , ZI Sidi rezig, 2033 mégrine Tunisie	49,00%	IP	Société créée en 2001
ELECTRONIC CIRCUITS (circuits imprimés) ZI de Lagny, - 32 rue Ampère - 77 465 - LAGNY SIREN : 775 703 135 00019	99,94%	IG	99,94%
FD2E SYSTEMES (montage de cartes) 1 Allée des Sarments - Parc aux Vignes - 77183 - CROISSY BEAUBOURG SIREN : 289 711 474 00013	98,88%	IG	98,88%
MATTHELEC (montage de cartes) 430 Rue des Avents - 34270 - SAINT MATHIEU DE TREVIERIS SIREN : 392 896 429 00017		Société absorbée par COFIDUR électronique	99,98%
PMC (études et conception de produits) 30 Rue des Petits Hotels - 75 010 PARIS SIREN : 722 014 974 00017	3500%	ME	35,00%
SEAL INDUSTRIE (études) 10 Rue des Osiers - 78310 - COIGNIERES SIREN : 378 437 857 00019	99,99%	IG	99,99%
SEAL TECHNOLOGIE (études et conseil) 2 rue stephenson – 78 180 – COIGNIERES SIRET 434 586 202 000 13	99,87%	IG	Société créée en 2001
TECHCI RHONE ALPES (circuits imprimés) ZA du Truisson - Le Pré Chabert - 73240 - SAINT GENIX SUR GUIERS SIREN : 390 909 547 00015	99,96%	IG	99,96%



COMPTES SOCIAUX

Bilan au 31 décembre en Milliers d'€

ACTIF	Brut	Amort + prov	2001	2000	1999
Immobilisations incorporelles	47	35	12	21	30
Immobilisations corporelles	530	434	96	185	177
Titres de participation	22 859	8 935	13 924	21 574	16 701
Titres détenus en autocontrôle	6 422	4 556	1 866	3 058	3 752
Autres immobilisations financières	21		21	23	21
ACTIF IMMOBILISE	29 880	13 961	15 919	24 861	20 680
Clients et comptes rattachés	645		645	372	368
Autres créances	19 612	16 413	3 199	18 788	16 447
Valeurs mobilières de placement	971		971	1 379	8 676
Disponibilités	153		153	244	69
Charges constatées d'avance	26		26	39	57
ACTIF CIRCULANT	21 406	16 413	4 993	20 822	25 617
Charges à répartir sur plusieurs exercices	216		216	299	382
Primes de remboursements des obligations	1 283		1 283	1 709	2 135
TOTAL DE L'ACTIF	52 784	30 374	22 410	47 690	48 815

PASSIF	2001	2000	1999
Capital	7 500	7 622	7 622
Prime d'émission	7 979	7 979	7 979
Réserve légale	431	431	388
Autres	1 660	2 746	2 450
Report à nouveau	1 024	1 024	520
Résultat de l'exercice	-27 123	-1 208	842
CAPITAUX PROPRES	-8 529	18 593	19 802
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 764		76
Emprunts obligataires convertibles	28 116	28 116	28 116
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		26	126
Emprunts et dettes financières diverses		89	2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	313	223	256
Dettes fiscales et sociales	627	492	438
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	120	150	
Autres dettes			
DETTES	29 176	29 097	28 937
TOTAL DU PASSIF	22 410	47 690	48 815

COMPTES SOCIAUX

Compte de résultat au 31 décembre en Milliers d'€

COMPTE DE RESULTAT	2 001	2 000	1 999
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	4 389	3 927	4 223
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	22	22	23
Achats matières premières, approvisionnements			1
Autres achats, charges externes	1 003	1 224	1 381
Impôts et taxes et versements assimilés	175	186	178
Salaires et traitements	2 011	1 831	1 818
Charges sociales	983	879	810
Dotations amortissements sur immobilisations	193	201	200
RESULTAT D'EXPLOITATION	47	-372	-141
Produits financiers de participation	990	166	954
Autres intérêts et produits assimilés	394	478	501
Reprises sur provisions transferts de charges			62
Différences positives change			1
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	14	341	188
Dotations financières amortissements, provisions	16 568	1 112	3 105
Intérêts et charges assimilées	923	765	1 383
Différences négatives de change		14	9
RESULTAT FINANCIER	-16 092	-905	-2 792
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-16 046	-1 277	-2 933
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	687	9	4 117
Reprises sur provisions et transferts de charges		76	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3	15	183
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions	11 761		76
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-11 077	69	3 858
Participation salariés aux fruits de l'expansion			
Impôts sur les bénéfices			83
RESULTAT NET	-27 123	-1 208	842

ANNEXE RESUMEE

NOTE 1. EVENEMENTS DE L'EXERCICE

- Les titres ainsi que les avances consentis aux sociétés CONTINENTAL EDISON et CONTINENTAL EDISON DISTRIBUTION ont été dépréciés pour un montant de 14 038 K€.

Ces provisions traduisent :

- La dégradation de la situation financière,
- La baisse de la rentabilité d'exploitation,
- Le ralentissement du marché.

La société CONTINENTAL EDISON connaît des difficultés de trésorerie qui font peser une incertitude sur sa capacité à poursuivre son activité. En conséquence, c'est dans la perspective d'une reprise ou du soutien d'un investisseur extérieur que le principe comptable de la continuité d'exploitation a été maintenu.

- Acquisition de 49% de la société COFITEL pour 196 K€.
- Fusion absorption de la société MATTHELEC par la société CEP nouvellement dénommée COFIDUR ELECTRONIQUE. Cette restructuration interne se traduit par une plus value de 687 K€.

NOTE 2. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le conseil d'administration réuni en séance en date du 20 février 2002, a pris acte des déclarations faites par Monsieur Durat aux termes desquelles :

- La société en participation dont la création avait été autorisée par délibération du conseil d'administration du 2 février 2000 n'a enregistré aucune activité, tant au débit qu'au crédit de son compte, et a été dissoute par avenant en date du 30 janvier 2002,

- L'avance de 5 290 K€ qui apparaît avoir été effectuée au profit de la société en participation au 31 décembre 2000 a été, en fait, consentie à son bénéficiaire personnel,
- L'avance de 4 878 K€ qui paraissait, dans les comptes des exercices 1999 et 2000, avoir été effectuée au profit d'une société tierce dans le cadre d'une option d'achat avait, en fait, été consentie à son bénéficiaire personnel,
- Il a été amené à transférer, en octobre 2000, à la demande d'une société de bourse, en couverture de différentes opérations boursières qu'il a effectuées pour son propre compte, 490 000 actions COFIDUR que la société détenait en autocontrôle.
- Monsieur Durat a pris l'engagement de rembourser les avances sus mentionnées au plus tard le 15 avril 2002.

Le conseil d'administration, réuni en date du 12 avril 2002, a pris acte de ce que Monsieur Durat a déclaré ne pas être, à la date du 15 avril 2002, en mesure de procéder au remboursement desdites sommes.

Cet état de fait a amené la société à provisionner dans les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2001, d'une part les avances consenties à Monsieur Durat pour un montant de 9 997 K€ et, d'autre part, les titres détenus en autocontrôle pour un montant de 1 764 K€.

Le conseil d'administration réuni en date du 18 avril 2002 a été informé lors de cette réunion, qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Durat a fait établir deux chèques de banque pour un montant global de 467 K€ aux fins de couvrir des dettes personnelles. L'absence de remboursement de ces sommes conduirait à la constitution d'une provision sur l'exercice 2002.

NOTE 3. GENERALITES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

NOTE 4. BILAN

Titres de participations

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires, ou par la valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la quote-part de situation nette détenue (éventuellement retraitée), des perspectives de rentabilité et du potentiel économique de la filiale considérée.

Autres créances

En milliers €	2001	2001	2001	2000
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
- Comptes courants filiales	9 580	6 416	3 164	8 581
- Autres créances associés (NOTE 2)	9 997	9 997	-	10 168
- Divers	35		35	39
Total	19 612	16 413	3 199	18 788

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont uniquement constituées de SICAV de trésorerie.

- Tableau des mouvements de l'exercice :

En milliers €	01/01/2001	AUGMENTATION	31/12/2001
Valeurs brutes	21 976	(1) 884	22 859
Provisions	401	8 534	8 935
Valeurs nettes	21 575		13 924

(1) Acquisition de 49% des titres de la société COFITEL pour 196 K€. Fusion absorption de la société MATTHELEC par la société CEP nouvellement dénommée COFIDUR ELECTRONIQUE. Cette restructuration interne se traduit par une augmentation de la valeur des titres de 687 K€.

- Détail des provisions :

En milliers €	01/01/2001	AUGMENTATION	31/12/2001	% PROVISION
Continental Edison		7 622	7 622	100%
Continental Distribution	160		160	100%
Electronic circuits	241	384	625	100%
Travel assistant	-	300	300	100%
Right vision	-	228	228	100%
Total	401	8 534	8 935	

Titres détenus en autocontrôle

La société détient environ 10% de ses propres actions.

Ces titres ont été évalués sur la base du cours moyen du mois de décembre et une provision de 1 191 K€ a été constituée. Eu égard aux événements postérieurs à la clôture (NOTE 2), une provision pour risque a été constituée pour leur valeur nette, soit 1 764 K€.

Capitaux propres

- Le capital social est composé de 5.000.000 actions de 1,5 € Un droit de vote double est conféré à toutes les actions entièrement libérées, justifiant d'une inscription nominative au nom du même titulaire pendant une durée de quatre ans.

- La prime d'émission provient de l'augmentation de capital réalisée en septembre 1996, dans le cadre de l'introduction de la société au second marché de la bourse de Paris.

Emprunt obligataire convertible

- Le montant inscrit au passif en dettes financières intègre le montant nominal pour 25 311 K€ et la prime de remboursement pour 2 805 K€.
- Les charges à répartir représentent les frais d'émission, amortis sur la durée de l'emprunt en linéaire.
La dotation de l'exercice s'élève à 83 K€.
- La prime de remboursement inscrite à l'actif représentait 2.805 K€ au jour de l'émission. L'amortissement linéaire de l'exercice, calculé sur la durée de vie de l'emprunt, est de 426 K€.
- Le solde net du cumul des amortissements constatés est présenté au bilan pour 1 283K€.
- Les intérêts constatés au titre de l'exercice 2001 sont de 759 K€.

Les caractéristiques générales de l'emprunt sont décrites en note 6.13 de l'annexe consolidée

NOTE 5. COMPTE DE RESULTAT

Résultat financier

En milliers €	2001	2000
Dividendes reçus	990	166
Revenus de valeurs mobilières	14	341
Revenus des avances de trésorerie	394	478
Emprunt obligataire	-1 185	-1 185
Provisions sur actions propres	-1 191	-686
Provisions sur Titres	-8 534	-
Provisions sur comptes courants	-6 416	-
Abandons de créances	-162	-
Autres	-2	-19
Résultat financier	-16 092	-905

Résultat exceptionnel

En milliers €	2001	2000
Plus values de fusion	687	-
Dotations aux provisions sur créances dirigeant	-9 997	-
Dotations aux provisions sur titres d'autocontrôle	-1 764	-
Divers	-3	69
Résultat Exceptionnel	-11 077	69

NOTE 6. AUTRES INFORMATIONS

Effectif

	31/12/01	31/12/00
Cadres	18	18
Employés	-	-
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	-	-
Total	18	18

Engagements hors bilan

Engagements de cautions et garanties

- Cautions et garanties données par Cofidur (hors Continental Edison)

	2001 Risques A la clôture (évaluation)
Cautions fournisseurs (1)	450
Cautions organismes financiers (2)	3 100
	3 550

(1) Solde des comptes fournisseurs.

(2) Soldes des opérations couvertes par une garantie (découverts bancaires, crédits documentaires, crédits moyen terme).

- Cautions et garanties données par Cofidur pour Continental Edison

	2001 Risque à la clôture (évaluation)	2001 Risque à l'arrêté (évaluation)
Cautions données à des fournisseurs (1)	7 029	3 999
Cautions données à des organismes financiers (2)	3 034	1 898
Cautions données au factor (3)	6 098	6 098
	16 161	11 995

(1) Solde des comptes fournisseurs.

(2) Soldes des opérations couvertes par une garantie (découverts bancaires, crédits documentaires, crédits moyen terme).

(3) Le risque ne peut pas être évalué. Le montant correspond à la caution autorisée par la conseil d'administration.

La non réalisation de la cession de Continental Edison créait un risque pour Cofidur d'être appelée en garantie par certains des créanciers de cette filiale pour un montant de 12 Millions d'euros à la date du 18 avril 2002. Dans cette hypothèse, Cofidur ne sera pas en mesure de faire face à ce risque.

Engagements en matière de retraite

L'engagement au titre de l'indemnité de départ en retraite est de 116 K€. Il a été déterminé conformément à la convention collective de la métallurgie et en tenant compte des critères suivants :

- revalorisation des salaires (hors inflation)
- droits acquis
- actualisation (hors inflation)
- rotation du personnel
- espérance de vie

NOTE 7. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En Millions d'€

FILIALES ET PARTICIPATION	Capital	Réserves	Quote part	Valeur Comptable		Prêts et avances consentis par la sté non encore remboursés	montant des cautions et avals donnés par la sté	chiffre d'affaires du dernier exercice écoulé	résultats du dernier exercice clos
		report à nouv. avant affect. résultats	du capital détenue en %	des titres brute	détenus nette				
1 - Filiales									
(+ de 50% du capital détenu)									
A.C.I	750	1 456	99,92	762	762		328	4 537	-127
ARMORELEC	225	381	99,93	206	206	30	603	4 747	35
C.E.L.	2 504	1 234	99,98	2 544	2 544	442	991	46 751	425
COFIDUR ELECTRONIQUE	1 923	1 380	80,46	1 830	1 830	305	868	39 878	592
CIRELEC INDUSTRIE	3 531	553	99,99	3 589	3 589			7 409	25
F.D.2.E.	40	568	98,88	38	38	84		2 596	122
CONTINENTAL DISTRIBUTION	152	-528	98,80	160	0	886		3 801	12
TECHCI	900	1 595	99,96	914	914		1 077	14 772	630
SEAL	768	1 055	99,99	1 122	1 122	335		11 288	104
ELECTRONIC CIRCUITS	270	-129	99,94	625	0	0	671	6 259	-174
CONTINENTAL EDISON	3 000	-727	99,99	7 622	0	4 101	10 898	124 884	-7 939
2 - Participations									
(10 à 50% du capital détenu)									
P.M.C.	1 000	9 372	35,00	2 722	2 722			16 953	2 335
TRAVEL	900	0	33,33	300	0			0	-188
COFITEL	401	0	49,00	197	197			23	-78

NOTE 8 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

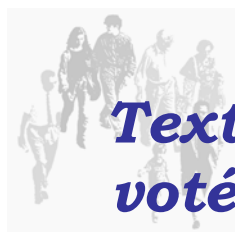
En Millions d'€

société	nature	classement	valeur nette
ACI	Actions	Titres de participation	762
ARMORELEC	"	"	206
COFIDUR ELECTRONIQUE	"	"	1 830
CIRELEC INDUSTRIE	"	"	3 589
FD2E	"	"	38
TECHCI	"	"	914
C E D	"	"	160
SEAL INDUSTRIE	"	"	1 122
CEL	"	"	2 544
CONTINENTAL EDISON	"	"	7 622
ELECTRONIC CIRCUITS	"	"	625
PMC	"	"	2 722
RIGHT VISION	"	"	228
TRAVEL ASSISTANT	"	"	300
SEAL TECHNOLOGIE	"	"	0
COFITEL	"	"	197
		total	22 859
COFIDUR	Actions	Titres immobilisés	6 422
		total	6 422

NOTE 9 TABLEAU DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En Millions d'€

DATE D'ARRETE durée d'exercice	31/12/01 12 mois	31/12/00 12 mois	31/12/99 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE			
Capital social	7 500 000	7 622 451	7 622 451
Nombre d'actions			
- ordinaires	5 000 000	5 000 000	5 000 000
- à dividende prioritaire			
Nombre maximum d'actions à créer			
- par conversion d'obligations	687 500	687 500	687 500
- par droit de souscription			
OPERATIONS ET RESULTATS			
Chiffre d'affaires hors taxes	4 388 801	3 927 432	4 222 685
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-10 362 045	28 528	4 244 823
Impôts sur les bénéfices	0	0	83 121
Participation des salariés			
Dotations amortissements et provisions	16 760 845	1 236 629	3 319 863
Résultat net	-27 122 890	-1 208 101	841 839
Résultat distribué	0	0	0
RESULTAT PAR ACTION			
Résultat après impôt, participation, avant dot. amortissements-provisions	-2,07	0,01	0,83
Résultat après impôt, participation, dotations amortissements-provisions	-5,42	-0,24	0,17
Dividendes attribués	0,00	0,00	0,00
PERSONNEL			
Effectif moyen des salariés	18	18	20
Masse salariale	2 010 762	1 831 126	1 817 594
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales ...)	983 058	879 265	809 567



Texte des Résolutions votées à l'Assemblée Générale du 28 juin 2002

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2001, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les comptes afférents audit exercice tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir une perte de 27.122.890,48 euros.

Elle approuve le montant global de 36.510 euros comptabilisé en amortissements excédentaires (article 39-4 du Code Général des Impôts) et autres charges non déductibles pour la détermination du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2001, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les comptes consolidés afférents audit exercice tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir une perte de 19.994.185 euros.

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce, approuve les termes dudit rapport.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, approuvant l'affectation des résultats telle que proposée par le Conseil d'administration, décide d'affecter la perte comptable de l'exercice, soit 27.122.890,48 euros, au compte de report à nouveau.

L'assemblée générale prend acte que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1998, il a été distribué à titre de dividende la somme de F. 6.200.000 assortie d'un avoir fiscal de F. 3.100.000, représentant un revenu brut de F. de F. 1,86 par action d'un nominal de F. 10

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 1999 : néant.

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000 : néant.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris acte de l'expiration à l'issue de la présente réunion des mandats d'administrateur détenus par :

- Monsieur Henri Tranduc, demeurant rue 18 rue Parent de Rosan , 75016 Paris,

- Monsieur Gérard Vincendeau, demeurant 14, rue Fabre d'Eglantine, 77470 Boutigny,

- Mademoiselle Stéphanie Durat, demeurant 35, avenue du Maréchal Joffre, 94170 Le Perreux sur Marne,

décide de renouveler lesdits mandats d'administrateur pour une nouvelle durée de 6 années expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007

L'assemblée générale ratifie la cooptation de Monsieur François-Marie Perrot, décidée par le conseil d'administration réuni le 8 avril 2002, en remplacement de Monsieur Christian Durat. En outre, L'assemblée générale ratifie la cooptation de Monsieur Henri Tranduc , décidée par le conseil d'administration réuni le 18 avril 2002, en remplacement de Monsieur François-Marie Perrot, démissionnaire.

Sixième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris acte de l'expiration à l'issue de la présente réunion des mandats des Cocommissaires aux comptes titulaires et suppléants, décide de renouveler, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 :

Le mandat des Cocommissaires aux comptes titulaires :

Progestion
122, boulevard Malesherbes
75017 Paris

Monsieur Jean-Claude Peter
1, villa Pasteur
92200 Neuilly sur Seine

ainsi que le mandat de leurs suppléants :

Monsieur Philippe Castellan
1, allée des Belles Issue
78290 Croissy-sur-Seine

Monsieur Bruno Vaillant
9, place des Ternes
75017 Paris

Septième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer Monsieur Arnaud Mimran de ses fonctions d'administrateur, avec effet immédiat.

L'assemblée générale constate qu'elle n'est pas en mesure, du fait son absence à la présente réunion, d'entendre les observations Monsieur Arnaud Mimran sur les faits qui lui sont reprochés.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

Huitième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide d'adopter des statuts mis en harmonie avec les lois et les règlements en vigueur et notamment les modifications légales issues de la loi n°2001-420 du 15 mai 2001.

L'assemblée générale prend acte que la dénomination, l'objet, le siège, le montant et la composition du capital, ainsi que la forme juridique de la société demeurent inchangés dans les nouveaux statuts de la société.

Neuvième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de dépôt prescrites par la loi.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Société **COFIDUR**
14, rue du Viaduc
94130 - NOGENT SUR MARNE

**Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes consolidés
de l'exercice clos le 31 décembre 2001**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de COFIDUR, établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

a) Difficultés rencontrées par Continental Edison et risque lié à l'appel des cautions données (notes 1 et 7)

- La société Continental Edison connaît d'importantes difficultés de trésorerie liées à une succession d'exercices déficitaires. Ces difficultés font peser une incertitude sur sa capacité à poursuivre son activité, désormais subordonnée à la reprise de cette société et au soutien financier en cours de négociation avec un futur investisseur. Dans l'hypothèse où Continental Edison ne pourrait pas bénéficier de ce soutien à très court terme et compte tenu des retards de paiement existants à ce jour, le principe de continuité de l'exploitation justifiant en particulier du maintien des coûts historiques ou réévalués serait contraire à la présentation d'une image fidèle.

- La société COFIDUR s'est portée caution de sa filiale auprès de fournisseurs et établissements financiers pour un montant global évalué à douze millions d'euros au 31 décembre 2001. Dans l'hypothèse où la société Continental Edison devait cesser son activité, malgré une diminution significative de l'exposition au risque, la société COFIDUR aurait des difficultés à respecter ces engagements.

b) Détournements commis au préjudice de la société (note 2)

- Votre Conseil d'administration réuni en séance en date du 20 février 2002, a pris acte des déclarations faites par son ancien Président, Monsieur Durat, aux termes desquelles :

- la société en participation, dont la création avait été autorisée par délibération du Conseil d'administration du 2 février 2000, n'a enregistré aucune activité tant au débit qu'au crédit de son compte et a été dissoute par avenant en date du 30 janvier 2002 ; l'avance de
- 5 289 981 € qui apparaît avoir été effectuée au profit de cette société en participation dans les comptes au 31 décembre 2000, avait en fait été consentie à son bénéfice personnel
- l'avance de 4 878 638 € qui paraissait, dans les comptes au 31 décembre 1999 et 2000, avoir été effectuée au profit d'une société tierce dans le cadre d'une option d'achat avait en fait été consentie à son bénéfice personnel ;
- il a transféré en octobre 2000, en couverture de différentes opérations boursières qu'il a effectuées pour son propre compte, 490 000 actions COFIDUR que la société détenait en auto contrôle ;
- il prenait l'engagement de rembourser les avances sus mentionnées au plus tard le 15 avril 2002.

- Votre Conseil d'administration, réuni en date du 12 avril 2002, a pris acte de ce que Monsieur Durat a déclaré ne pas être, à la date du 15 avril 2002, en mesure de procéder au remboursement desdites sommes ; cet état de fait a amené votre société à provisionner dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001, d'une part les avances que s'est consenti Monsieur Durat pour un montant net de 9 997 183 € et d'autre part les titres détenus en autocontrôle pour un montant de 1 764 000 €.

- Le Conseil d'administration, réuni en date du 18 avril 2002, a été informé lors de cette réunion, qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Durat avait fait établir deux chèques de banque pour un montant global de 467 000 € aux fins de couvrir des dettes personnelles. L'absence de remboursement de ces sommes conduirait à la constitution sur l'exercice 2002 d'une provision d'égal montant.

c) Provisions particulières relatives à l'activité de Continental Edison

- La note 6.11 de l'annexe fait mention de la constitution d'une provision pour coûts d'une restructuration devenue nécessaire dans le cadre des projets de cession de la société, mais pour laquelle aucune procédure n'est encore engagée.

- La note 6.5 fait mention d'un changement d'estimation, dont l'effet est de renforcer les provisions pour dépréciation des stocks.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Neuilly sur Seine, le 7 juin 2002

PROGESTION
Jean ALLIMANT

Jean-Claude PETER

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Société COFIDUR
14, rue du Viaduc
94130 - NOGENT SUR MARNE

**Rapport Général des Commissaires aux Comptes
sur les comptes sociaux de l'exercice
clos le 31 décembre 2001**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001, sur :

- le contrôle des comptes annuels de COFIDUR, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

a) Difficultés rencontrées par votre filiale Continental Edison et risque lié à l'appel des cautions données (notes 1 et 6)

- La société Continental Edison connaît d'importantes difficultés de trésorerie liées à une succession d'exercices déficitaires. Ces difficultés font peser une incertitude sur sa capacité à poursuivre son activité. En conséquence, la continuité de l'exploitation est subordonnée à la reprise de cette société et au soutien financier en cours de négociation avec un futur investisseur ;

- La société COFIDUR s'est portée caution de cette filiale auprès de fournisseurs et établissements financiers pour un montant global évalué à douze millions d'euros au 31 décembre 2001. Dans l'hypothèse où la société Continental Edison devait cesser son activité, malgré une diminution significative de l'exposition au risque, la société COFIDUR aurait des difficultés à respecter ces engagements.

b) Détournements commis au préjudice de la société (note 2)

- Votre Conseil d'administration réuni en séance en date du 20 février 2002, a pris acte des déclarations faites par son ancien Président, Monsieur Durat, aux termes desquelles :

- la société en participation, dont la création avait été autorisée par délibération du Conseil d'administration du 2 février 2000, n'a enregistré aucune activité tant au débit qu'au crédit de son compte et a été dissoute par avenant en date du 30 janvier 2002 ; l'avance de 5 289 981 € qui apparaît avoir été effectuée au profit de cette société en participation dans les comptes au 31 décembre 2000, avait en fait été consentie à son bénéficiaire personnel ;

- l'avance de 4 878 638 € qui paraissait, dans les comptes aux 31 décembre 1999 et 2000, avoir été effectuée au profit d'une société tierce dans le cadre d'une option d'achat avait en fait été consentie à son bénéficiaire personnel ;

- il a transféré en octobre 2000, en couverture de différentes opérations boursières qu'il a effectuées pour son propre compte, 490 000 actions COFIDUR que la société détenait en auto contrôle ;

- il prenait l'engagement de rembourser les avances sus mentionnées au plus tard le 15 avril 2002.

- Votre Conseil d'administration, réuni en date du 12 avril 2002, a pris acte de ce que Monsieur Durat a déclaré ne pas être, à la date du 15 avril 2002, en mesure de procéder au remboursement desdites sommes ; cet état de fait a amené votre société à provisionner dans les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2001, d'une part les avances que s'est consenti Monsieur Durat pour un montant net de 9 997 183 € et d'autre part les titres détenus en autocontrôle pour un montant de 1 764 000 €.

- Le Conseil d'administration, réuni en date du 18 avril 2002, a été informé lors de cette réunion, qu'en date du 2 avril 2002, Monsieur Durat avait fait établir deux chèques de banque pour un montant global de 467 000 € aux fins de couvrir des dettes personnelles. L'absence de remboursement de ces sommes conduirait à la constitution sur l'exercice 2002 d'une provision d'égal montant.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires, sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de l'article L. 225-240 du Code de commerce, nous vous signalons que constituent des irrégularités au sens de ce texte les faits mentionnés au paragraphe I b) ci-dessus.

Fait à Paris et Neuilly sur Seine, le 7 juin 2002

PROGESTION
Jean ALLIMANT

Commissaire aux comptes

Jean Claude PETER

Commissaire aux comptes

PROGESTION
122, boulevard Malesherbes
75017 - PARIS

Jean-Claude PETER
1, villa Pasteur
92200 – NEUILLY SUR SEINE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Société COFIDUR
14, rue du Viaduc
94130 - NOGENT SUR MARNE

**Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
sur les conventions réglementées de l'exercice
clos le 31 décembre 2001**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1997, nous avons été informés que l'exécution de conventions, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- La société en participation entre Monsieur Christian Durat et COFIDUR, dont la création avait été autorisée par délibération du Conseil d'administration du 2 février 2000, n'a enregistré aucune activité tant au débit qu'au crédit de son compte et a été dissoute par avenant en date du 30 janvier 2002 ; l'avance de COFIDUR, d'un montant de 5 289 981 €, qui apparaissait avoir été effectuée au profit de cette société en participation dans les comptes au 31 décembre 2000, avait en fait été consentie au bénéfice personnel de Monsieur Durat.
- Votre société a conclu un bail avec la SCI STEPHA, dont Monsieur Christian Durat est gérant. La charge de loyer de l'exercice s'est élevée à 47 203 €..

Fait à Paris et Neuilly sur Seine, le 7 juin 2002

PROGESTION
Jean ALLIMANT

Jean-Claude PETER

Commissaire aux comptes

Commissaire aux comptes